

RAPPORT SUR CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Symposium sur le réemploi
et
Dialogue sur les politiques de
réemploi au Canada

2022



REDUCING
PLASTIC WASTE
IN CANADA



Funded by
the European Union

L'équipe du projet de Réduire les déchets de plastique au Canada (*Reducing Plastic Waste in Canada Project*), financée par l'Union européenne (UE), a organisé le symposium et le dialogue et souhaite remercier Environnement et Changement climatique Canada pour son rôle dans l'organisation conjointe de ces événements.

Le présent document a été élaboré par des consultants afin de contribuer au projet du Mécanisme de soutien à la mise en œuvre de la politique étrangère de l'UE – PSF 2019 intitulé « Réduire les déchets de plastique au Canada – Prévaloir la consommation durable et partenaires de production » (*Reducing plastic waste in Canada—Ensuring sustainable consumption and production partners*) mis en œuvre par un consortium géré par EPRD Ltd. avec le partenaire sequa gGmbH, financé par l'UE.

Avis de non-responsabilité

La présente publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne correspond pas nécessairement à l'opinion de l'Union européenne.

Citation suggérée

Séguin, Jacinthe et Laurie Giroux 2023 : Rapport sur ce que nous avons entendu : Symposium sur le réemploi et dialogue sur les politiques de réemploi au Canada 2022. Kielce, Pologne : EPRD Ltd.

Impression

Éditeur :



**EPRD Office for Economic Policy
and Regional Development Ltd.**

ul. Szkolna 36A, Kielce 25-604

☎ +48 41 345 32 71 🌐 www.eprd.pl

Auteurs Laurie Giroux et Jacinthe Séguin

© 2023 EPRD Ltd. Tous droits réservés. Licence pour l'Union européenne sous conditions.

Glossaire des termes

B2B	Segment interentreprises (modèle opérationnel)
B2C	Segment entreprise-consommateur (modèle opérationnel)
PCP	Pacte canadien sur les plastiques (association)
CRD	Construction, rénovation et démolition (secteur)
REP	Responsabilité élargie des producteurs (modèle de gestion du recyclage)
PaaS	Produit en tant que service (modèle opérationnel)

Table des matières

Introduction.....	1
Mot d’ouverture	1
Aperçu des séances plénières	2
Séance 1 : Diriger l’économie du réemploi.....	2
Séance 2 : Défis et avantages d’une économie de réemploi.....	4
Séance 3 : Entretiens avec les PDG – Expansion de l’innovation	6
Séance 4 : Créer des partenariats et rejoindre des réseaux.....	8
Jour 1 : Conclusions du symposium	10
Avantages du réemploi.....	10
Obstacles à l’expansion des initiatives de réemploi	10
Éléments stratégiques et possibilités clés nécessaires à l’expansion du réemploi	11
Jour 2 : Dialogue sur les politiques	12
Détaillants et fabricants de produits	13
Organisations non gouvernementales et de défense des intérêts.....	14
Innovateurs	15
Organismes gouvernementaux.....	16
Résultats de l’enquête après l’événement	18
Marche à suivre : prochaines étapes des participants	19
Programme du symposium.....	18
Profil des participants	21

Introduction

Dans le cadre du projet de l'Union européenne (UE) « Réduire les déchets de plastique au Canada », l'UE collabore avec des organisations de premier plan au Canada pour échanger les pratiques exemplaires et créer des possibilités de réseautage afin de réduire les déchets de plastique. Le projet de deux ans a été lancé en 2021 dans le cadre du *Circular Plastics in the Americas Program* (programme de plastiques circulaires dans les Amériques) qui contribue à l'engagement de l'UE envers les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le projet « Réduire les déchets de plastique au Canada » se concentre sur les collaborations visant à accélérer la transition vers une consommation plus durable avec des organisations clés de premier plan, afin de soutenir la Stratégie nationale et le Plan d'action pancanadien visant l'atteinte de zéro déchet de plastique. Ses diverses activités visent à approfondir les connaissances, à renforcer les approches et à accélérer la mise en œuvre de solutions par un large public de la chaîne de valeur des plastiques et des intervenants.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2022, l'équipe du projet, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), a organisé un symposium multilatéral sur le réemploi et un dialogue sur les politiques avec les principaux intervenants afin d'approfondir les connaissances des intervenants et des gouvernements sur les politiques et les pratiques de réemploi au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que de discuter des possibilités et des solutions pour élargir et accélérer leur mise en œuvre. L'événement comprenait plus de vingt présentateurs dans une séance plénière d'une journée entière comptant plus de 120 participants en personne à Toronto, en Ontario, et 135 participants supplémentaires y prenant grâce à la diffusion en direct. Cet événement d'une journée entière a été suivi d'un dialogue sur les politiques d'une demi-journée sous forme d'atelier avec 35 participants afin d'approfondir les idées entendues la veille et d'élaborer des recommandations pour l'avenir. Le dialogue sur les politiques a réuni 35 représentants de divers secteurs et régions du Canada concernés par le réemploi, notamment des petites et moyennes entreprises, des grands détaillants, des propriétaires de marques, des universitaires, des organisations de défense et des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux.

Les participants ont fait part de leurs expériences et leurs défis uniques en tant qu'entreprises jouant un rôle dans le réemploi de même que dans l'avancement des programmes de réemploi au sein de leurs organisations; ils ont entendu parler de politiques et de programmes ambitieux émergents dans différentes administrations et ont discuté des possibilités et des besoins de collaborations intersectorielles et de la chaîne de valeur. On observe un leadership important dans divers secteurs au Canada, en Europe et aux États-Unis, qui peut aider à renforcer l'élan actuel du réemploi.

Ce rapport résume ce que nous avons entendu lors du symposium ainsi que les recommandations des participants au dialogue sur les politiques et les recommandations sur les prochaines étapes formulées dans le cadre de l'évaluation de l'événement.

Mot d'ouverture

Le mot d'ouverture a d'abord été diffusé en direct par l'ambassadrice de la délégation de l'Union européenne au Canada, M^{me} Melita Gabrič, puis en personne par M^{me} Julie Dabrusin, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada. Les deux

responsables ont jeté les bases de la journée en faisant savoir que le Canada et l'Union européenne partagent des valeurs communes en poursuivant des objectifs ambitieux de réduction des déchets de plastique et de circularité des plastiques. Ils ont invité les participants à avoir des discussions et des débats sains sur la meilleure façon de soutenir les nouvelles initiatives visant à réduire les déchets de plastique et à étendre le réemploi au Canada, en travaillant en collaboration.

Aperçu des séances plénières

La séance plénière comprenait quatre séances de présentations, chacune suivie d'une période de questions et réponses avec la participation du public présent et de la diffusion en direct.

Séance 1 : Diriger l'économie du réemploi

Thème : *Des approches réglementaires ainsi que des approches volontaires sont en cours en Europe, aux États-Unis et au Canada. Les organisations ayant de l'expérience dans une économie de réemploi ont des leçons et des connaissances à transmettre et ont relevé des possibilités clés pour étendre le réemploi au Canada.*

La séance 1 a accueilli des intervenants du Forum économique mondial (FEM), de Reloop Europe, d'Upstream U.S.A., et de l'initiative Share, Reuse, Repair du Canada. Ils ont souligné que les initiatives de réemploi sont des catalyseurs uniques de changement, contribuant aux objectifs environnementaux et capables de fournir une série d'avantages sociaux tels que la cohésion sociale et la réduction de la pauvreté. Les entreprises et les initiatives liées au réemploi sont adaptables et peuvent mener à un changement de système aux échelles locale, régionale et nationale tout en s'adaptant à diverses solutions.

Le FEM a souligné la nécessité d'adopter des mesures locales et de favoriser une collaboration multipartite pour transformer le système économique mondial. Les deux ou trois prochaines années seront essentielles pour créer le changement qui permettra le réemploi. L'une de ces activités est la collaboration entre le Fonds mondial pour la nature, le Programme des Nations unies pour l'environnement et le Partenariat mondial d'action pour les matières plastiques du FEM, qui a permis de créer une plateforme d'échange de renseignements à guichet unique, conçue pour fournir des outils et des réseaux pratiques et orientés vers l'action afin d'adapter les solutions de réemploi.

Reloop a présenté le cadre stratégique et les initiatives récentes de l'UE qui sont les principaux moteurs des efforts régionaux, ainsi que les pays européens où une législation ou des politiques de réemploi sont actuellement en place : France, Espagne, Italie, Autriche, Allemagne, Roumanie, Portugal et Royaume-Uni. Le plus remarquable est la mise à jour, le 30 novembre 2022, de la directive relative aux emballages et aux déchets d'emballages, qui a été transformée en projet de règlement afin d'accroître l'uniformité dans l'application des exigences en matière de réduction des déchets d'emballages en Europe. Le projet de règlement comprend de nouvelles exigences et de nouveaux objectifs pour qu'une partie des emballages soit mise à la disposition dans des emballages réutilisables ou rechargeables.

Upstream est une organisation au cœur du mouvement de réemploi aux États-Unis. Elle aide les dirigeants à créer, accélérer et étendre les stratégies circulaires en se concentrant sur les secteurs de la restauration, des boissons et des biens de consommation emballés. Il y a déjà plus de 70 lois sur le réemploi à l'échelle locale et étatique. Des exemples ont été présentés de divers partenariats de réemploi qui ont été créés entre des entreprises de réemploi ainsi que des commerces de détail et des épiceries et un partenaire du gouvernement local avec une politique de soutien.

L'initiative Share, Reuse, Repair (SRRI) au Canada a présenté les détails d'une étude innovante qui a examiné l'évolution de la relation entre les gens et les objets afin de cerner les tendances et les possibilités futures en matière de réemploi. L'étude a recensé les principaux domaines de possibilité qui contribueraient à une plus grande société du réemploi au Canada :

- Possibilité 1 : Les critères d'achat ont évolué pour inclure la valeur à long terme pour justifier la propriété. Si la valeur à long terme n'est pas évidente, un modèle de location, de crédit-bail ou de réemploi est préférable.
- Possibilité 2 : Posséder des objets qui procurent de la joie sans culpabilité – des objets qui sont à la fois pratiques et utiles tout en contribuant à une expérience multisensorielle.
- Possibilité 3 : Faire l'expérience de la nature comme solution de recharge à la consommation – en choisissant des matériaux naturels, en créant un équilibre et en établissant des liens.
- Possibilité 4 : Gestion des flux – optimisation des ressources déjà en circulation, prise en compte de la propriété temporaire et des systèmes de production à la demande.

Principaux points à retenir de la séance 1

- Les annonces concernant les règlements dans l'UE qui intégreront des objectifs et des obligations en matière de réemploi soulignent le rôle croissant du réemploi pour atteindre les objectifs d'économie circulaire et de consommation durable dans l'UE. Les nouvelles exigences proposées en Europe joueront un rôle important dans la **création de conditions équitables** en rationalisant les exigences entre les pays et en définissant les attentes de l'industrie dans tous les secteurs, dans tous les pays, de manière transparente et équitable.
- Conformément au cadre stratégique européen sur l'économie circulaire, les exigences existantes en matière d'emballage et les nouvelles exigences proposées en Europe, des exemples de la **façon dont le réemploi des emballages dans le segment entreprise-consommateur (B2C) et le segment interentreprises (B2B) et les progrès réalisés par rapport aux objectifs** seront mesurés fourniront des leçons importantes pour le Canada, y compris la compréhension de l'efficacité et de l'impact des politiques et initiatives nationales pour orienter les transformations requises.
- Les options de réemploi **ne sont pas forcément accessibles à tous** et peuvent être présentées comme des options plus coûteuses. Un cadre stratégique est nécessaire pour traiter les inégalités potentielles entre les communautés, ainsi qu'entre les individus qui peuvent ne pas être en mesure d'accéder à des options réutilisables ou de les choisir, en particulier si elles sont plus coûteuses. **Un cadre de réemploi assorti d'objectifs et d'outils normalisés** dans tous les secteurs industriels contribuerait à une approche plus équitable pour mobiliser tous les participants.
- Il est évident que de nombreux Canadiens, tous types de consommateurs confondus, ont déjà adopté le réemploi. **Les possibilités d'élargir la gamme de produits et services de réemploi sont très vastes et doivent tenir compte des divers facteurs de motivation et des mentalités des consommateurs.**
- Les **campagnes de sensibilisation et l'éducation des consommateurs en faveur du réemploi** sont très importantes pour soutenir le développement de réseaux, de programmes et d'analyses de rentabilité justifiant le passage à l'espace d'innovation circulaire.
- **L'échange de ressources et d'infrastructures offre des avantages** pour l'accroissement des programmes et des services de réemploi. L'efficacité offerte par un système de bassin géré comme modèle d'infrastructure partagée pour les programmes de recharge a été abordée par de nombreux participants.

Séance 2 : Défis et avantages d'une économie de réemploi

Thème : *Passer d'une approche matérielle à une approche communautaire et systémique pour intégrer le réemploi aux programmes et aux règlements existants (p. ex., la responsabilité élargie des producteurs, les exigences réglementaires relatives au cannabis) et l'utilisation de modèles de bassin partagé illustre l'ampleur du potentiel de réemploi dans l'économie.*

La deuxième séance s'est concentrée sur les initiatives des gouvernements locaux (ville de Toronto et ville de Banff), suivies des initiatives de réemploi dans des secteurs spécialisés, Tradle (vêtements pour bébés et enfants) et Apical (secteur du cannabis).

La ville de Toronto s'associe à des organismes communautaires pour mettre en œuvre des programmes de réemploi à l'échelle locale afin de créer une culture de partage, de réemploi et de réparation, qui soutiennent également les objectifs de réduction de la pauvreté, d'emploi et de cohésion sociale. Le processus de la ville comprend des consultations permettant à chaque quartier de participer à la sélection des initiatives de réemploi et de réparation qui seront mises en œuvre dans leur communauté. L'accessibilité aux bâtiments communaux était un défi majeur pour les initiatives, compte tenu des exigences en matière de programmes imposées aux zones très peuplées. Les initiatives comprennent des ateliers, des programmes de formation, des activités bénévoles, et sont mises en œuvre localement par des organisations communautaires.

La ville de Banff a travaillé sur une stratégie de réduction des articles à usage unique (*Single-Use Item Reduction Strategy*) qui combine des mesures volontaires et réglementaires pour réduire l'utilisation des plastiques à usage unique tant par les résidents que par le secteur touristique. L'approche de la politique municipale visant à encourager le réemploi dans la ville de Banff est appelée de manière informelle une approche de « retour aux sources », en s'inspirant de modèles qui étaient régulièrement utilisés il y a 10 ans ou plus, comme les services de livraison avec des emballages réutilisables, ou les services de restauration proposant des plats à emporter avec de la vaisselle réutilisable, et en réduisant autant que possible les articles à usage unique. Un décret réglementaire est en cours d'élaboration pour limiter les articles à usage unique, y compris les articles compostables à usage unique. Pour faciliter la mise en œuvre du nouveau règlement, la ville a créé un groupe de travail avec les entreprises de la municipalité. Ce groupe sera le point de contact avec la municipalité lors de la collaboration sur les prochaines étapes.

Les entreprises de ce groupe de travail ont présenté leurs différents modèles opérationnels, tels qu'un service d'abonnement aux vêtements pour enfants, et des projets pilotes concernant un service de logistique inverse de collecte d'emballages afin de faire progresser l'adoption de la circularité pour les détaillants de cannabis. Tradle a souligné que l'idée du service d'abonnement aux vêtements réutilisables a été reprise d'une entreprise similaire menant ses activités en Europe. Les leçons de l'Europe ont été appliquées au lancement de l'approche canadienne. Tradle est actuellement en train de passer d'un service d'abonnement à une plateforme de commerce électronique complète en tant qu'entreprise canadienne entièrement circulaire visant à croître en utilisant des contrats de location à cycle de vie avec de nouvelles marques. Un aspect essentiel de leur réussite future repose sur la conception et la disponibilité de produits de haute qualité pour garantir la durabilité des vêtements. Par conséquent, de nouvelles possibilités de partage des revenus sont étudiées avec les marques qui conçoivent des produits de meilleure qualité pour le secteur des vêtements réutilisables, dans le but de partager les risques et les récompenses.

Apical a donné un aperçu du potentiel considérable des emballages réutilisables dans l'important marché canadien du cannabis (50 milliards de dollars de valeur pour ce secteur en 2021) qui est un secteur hautement réglementé avec des exigences normalisées en matière d'emballage. Actuellement, la plupart des producteurs de produits à base de cannabis ne participent pas aux programmes provinciaux de responsabilité élargie des producteurs (REP) et le secteur produit beaucoup de déchets plastiques. Apical prépare un modèle opérationnel pilote de produit en tant que service (PaaS) qui sera mis à l'essai auprès d'entreprises sélectionnées du secteur du cannabis. Le modèle de PaaS cherche à prendre les emballages existants et à les revendre au fabricant dans un système de bassin géré. Le projet pilote actuel de PaaS implique quatre producteurs autorisés en Ontario aux pratiques d'approvisionnement actuelles et utilisant les emballages existants pour le recyclage. Ce projet pilote a montré qu'ils peuvent obtenir un rendement du capital investi de 166 %, car les emballages sont déjà marqués et coûteux. La prochaine étape consistera à collecter les plastiques de consommation afin de montrer aux producteurs comment concevoir des produits réutilisables.

Voici les défis recensés par les panélistes : l'espace d'entreposage limité associé à la gestion des matériaux donnés pour les programmes de réemploi et de réparation qui fonctionnent à l'échelle du quartier; les difficultés à réparer les produits qui ne sont pas fabriqués dans une optique de réemploi; l'accès à des produits abordables, durables et réparables; les difficultés à passer du financement soutenu par le gouvernement à des initiatives à plus grande échelle. Tradle a également mentionné le changement de comportement des consommateurs comme un élément important pour la croissance de son activité, mais le plus grand défi est de travailler avec les marques pour concevoir conjointement les produits pour une utilisation à long terme au lieu de produire des vêtements qui ne sont pas faits pour durer (p. ex., mode jetable) de tant de fabricants partout dans le monde. Apical a cerné le besoin d'inciter à la fois les détaillants et les fabricants à participer à une initiative de logistique inverse des emballages comme un défi clé pour le réemploi des emballages dans ce secteur.

Les principaux avantages de la mise sur pied d'une économie de réemploi mentionnés par les présentateurs comprennent la réduction de la pauvreté et les possibilités d'emploi local, les avantages des réseaux locaux qui ajoutent de la cohésion sociale et des valeurs de conservation matérielle à la communauté, facilitant l'accès à d'autres avantages communautaires et de santé, ainsi que les avantages environnementaux de la réduction des déchets et des émissions de GES. Des avantages économiques ont été cernés à la fois pour le B2C et pour le B2B, notamment la réduction des déchets d'emballage et la mise à l'échelle de nouveaux modèles commerciaux.

Principaux points à retenir de la séance 2

- Il y a des **modèles émergents et des expériences précieuses chez les grandes et les petites administrations municipales**, lesquelles s'adaptent aux circonstances, aux besoins et aux ressources locales. Par exemple, la ville de Toronto a intégré ses centres de prestation de programmes sociaux à son approche; la ville de Banff fait également appel aux intervenants pour élaborer des options visant à régler le problème environnemental des déchets à usage unique dans leur communauté.
- **Les programmes de REP peuvent favoriser les systèmes de réemploi.** Si un producteur démontre qu'il participe à un système de réemploi avec un pourcentage de réemploi calculé et vérifié, des frais plus bas pour la part de réemploi reflèteraient plus précisément la moindre charge environnementale du réemploi par rapport au recyclage.
- Les **règlements existants peuvent empêcher le progrès dans certains secteurs** en protégeant le statu quo et en freinant la mise à l'essai des innovations commerciales. Les organismes de réglementation doivent être ouverts à l'amélioration des pratiques au sein des secteurs et appuyer la mise à l'essai de nouvelles approches qui appuieront la circularité.
- Il reste à **prouver la valeur du réemploi d'un point de vue environnemental.** Les études d'évaluation du cycle de vie peuvent être utilisées pour valider l'éventail des avantages du réemploi (p. ex., réduction des

émissions de GES, réduction des déchets, réduction des impacts de la production de matériaux) et appuyer les analyses de rentabilité. Dans certains secteurs, certaines de ces études sont déjà en cours. L'Armée du Salut travaille sur une étude concernant les avantages sociaux, économiques et environnementaux qui vise à quantifier les avantages du réemploi (entreprises d'économie sociale) au sein d'une communauté.

- **Les gouvernements fédéral ou provinciaux ont un rôle à jouer pour guider et encourager les collectivités locales** à aller au-delà des règlements sur les plastiques à usage unique, et à envisager la mise en œuvre de stratégies et d'objectifs de réemploi, de normalisation dans certains secteurs, de processus de certification et d'autres outils.

Séance 3 : Entretiens avec les PDG – Expansion de l'innovation

Thème : *Les entreprises de retour et de recharge du B2B et du B2C prennent de l'expansion au Canada avec des modèles commerciaux, des offres de produits, des applications et des partenariats divers.*

La séance 3 s'est concentrée sur les présentations des innovateurs, y compris les entreprises qui ont récemment étendu leurs activités ou qui sont en train de le faire. Le public a entendu les présentations des dirigeants des entreprises suivantes : Reusables (C.-B.), MUUSE (Ontario), Friendlier (Ontario), La Vague (Québec), QUIL Packaging (Ontario), Station Lave-Glace (Québec), Ecoborne (Québec) et Drinkfill (C.-B.).

Reusables est actif dans l'offre de conteneurs réutilisables en Colombie-Britannique pour les plats à emporter ainsi que pour l'épicerie (achats de nourriture), et le remplissage. MUUSE, en Ontario, a présenté trois éléments importants appris qui permettent de développer une économie de réemploi : l'importance des normes opérationnelles pour satisfaire aux exigences de la santé publique, gagner la confiance des clients grâce à des matériaux de haute qualité dans leurs emballages et l'utilisation d'incitations à retourner les emballages. Friendlier a donné un aperçu de son modèle opérationnel et de la manière dont son expansion dans le sud de l'Ontario s'inscrit dans le cadre de l'industrie de la restauration, en soulignant que plus de la moitié des consommateurs choisissent le réemploi lorsqu'ils ont la possibilité de le faire dans les services de restauration à emporter. La Vague, une entreprise de tasses à café réutilisables, a présenté la rapidité avec laquelle elle s'est développée au Québec grâce à un système de dépôt. Le fait que les conteneurs réutilisables deviennent une option par défaut pour les consommateurs lorsqu'ils commandent, plutôt qu'un « complément » ou une option, contribuera largement à soutenir les entreprises de ce secteur.

QUIL Packaging a présenté son activité d'emballage de transport réutilisable, qui est un modèle fondé sur un partenariat avec Postes Canada, dans le cadre duquel des marques partenaires offrent une option d'emballage retournable ou réutilisable à la caisse du détaillant en ligne participant. Station Lave-Glace a présenté un aperçu de son système de distribution de liquide de lave-glace qui élimine totalement les conteneurs et fonctionne de la même manière que le plein de carburant de votre véhicule. Ecoborne a donné un aperçu de la gamme de produits offerts par son modèle commercial de station de remplissage, et de l'importance des partenariats avec les détaillants pour élargir cette activité. Drinkfill a présenté sa vision du potentiel d'expansion des approches en matière de remplissage pour des produits tels que les boissons et les savons à l'échelle du Canada – pas seulement dans les lieux de vente au détail, mais potentiellement dans les halls d'entrée d'immeubles, les aéroports, les institutions et les cafétérias.

Voici les principaux obstacles au réemploi à grande échelle mentionnés par les panélistes :

- Incitations pour les consommateurs à adopter le réemploi.
- L'accessibilité du réemploi peut toucher la capacité à évoluer.
- Capacité opérationnelle (nettoyage, collecte et distribution).
- Manque de normalisation dans le secteur de la restauration.
- Aller au-delà des essais pilotes.
- Manque d'aide à l'investissement (capital-risque, subvention, dette).
- Absence de politique ou de cadre réglementaire pour soutenir les entreprises de réemploi.

Principaux points à retenir de la séance 3

- La **normalisation et les systèmes de bassin gérés pour les contenants** présentent des **avantages** indéniables (les systèmes de bassin sont définis par une organisation centrale chargée d'organiser et de contrôler un système commun d'emballages ou d'infrastructures de collecte et de nettoyage). Parmi les avantages, citons l'amélioration de l'efficacité logistique, la simplification du tri, la réduction des investissements en capital et des coûts d'exploitation, la diminution des risques individuels tout en uniformisant les règles du jeu pour les nouvelles petites entreprises.
- Les **analyses du cycle de vie peuvent être nécessaires à l'élaboration de dossiers commerciaux solides**. Par exemple, Friendlier a mené sa propre analyse du cycle de vie et a accordé une attention particulière aux impacts en amont (fabrication) et en aval (peut-il être facilement recyclé en fin de vie) dans son choix de contenants.
- **Les taux de retour sont plus élevés lorsqu'aucune autre option n'est proposée**. Les taux de participation sont plus faibles lorsque le réemploi est présenté comme une option. Lorsque le réemploi est obligatoire, les consommateurs sont obligés de trouver un moyen de retourner leurs emballages et d'adopter progressivement de nouveaux comportements.
- **Il faut mieux comprendre la logistique entourant les stations de remplissage**, leur fonctionnement et leur contrôle pour faciliter l'installation et l'adoption de ces systèmes dans un plus grand nombre de lieux. **Les renseignements doivent être communiqués pour convaincre également les grands détaillants et d'autres partenaires potentiels** (p. ex., les gouvernements) d'adopter de nouveaux systèmes.
- Le **réemploi doit devenir l'option par défaut** dans diverses circonstances, tout en tenant compte du caractère abordable et accessible. Il existe déjà plusieurs exemples où un produit réutilisable devient la norme et où le produit jetable est proposé en option. C'est essentiel pour modifier le comportement des consommateurs et consolider les marchés pour les entreprises de réemploi.

Séance 4 : Créer des partenariats et rejoindre des réseaux

Thème de la séance 4 : *Le leadership, les partenariats et la collaboration de tous les secteurs et de la chaîne de valeur émergent afin d'élargir et de développer l'économie du réemploi.*

La séance 4 comprenait des présentations qui abordaient l'importance de la collaboration et des réseaux pour faire progresser le réemploi. Des présentations ont été faites par RREUSE (Belgique), REUSE Seattle Partnership (États-Unis), le Pacte canadien sur les plastiques et PAC Global. REUSE Seattle a fait part de son expérience en tant qu'initiative stratégique dirigée par la communauté et axée sur la création de partenariats avec des entreprises et des organisations environnementales. L'objectif est de créer les conditions nécessaires à la mise en place de solutions de réemploi dans toute la ville en recrutant des partenaires, en établissant des liens, en offrant des incitations, en établissant des normes, en coordonnant des systèmes et en favorisant une culture de réemploi.

Le Pacte canadien sur les plastiques (PCP) s'attaque aux déchets de plastique sous la forme d'une plateforme de collaboration multilatérale, dirigée par l'industrie et couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, qui réunit les principaux acteurs de la chaîne de valeur des plastiques canadiens autour d'une vision visant à créer une économie circulaire pour les plastiques au Canada. On a estimé que le réemploi pourrait représenter 25 % des besoins mondiaux en matière d'emballage et que les modèles de réemploi pourraient soutenir les investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), réduire les coûts et renforcer la fidélité aux marques. En conséquence, le réemploi fait partie de la feuille de route du PCP jusqu'en 2025. Ils mettent sur pied un groupe de travail pour examiner la façon de faire progresser le réemploi et cherchent à mettre à l'essai divers modèles commerciaux partout au pays pour faire progresser les pratiques.

PAC Global a présenté les éléments clés de la mise à l'échelle des entreprises de réemploi au Canada, en soulignant l'importance de réunir l'industrie pour favoriser la collaboration précompétitive et la normalisation. Actuellement, le paysage du réemploi est composé de projets et d'entreprises à petite échelle et locaux dans plusieurs secteurs. La vision d'une adoption généralisée par les grandes entreprises dans les administrations disposant d'une portée et d'un accès suffisants exige du leadership, de la collaboration et des ressources dédiées. La collaboration interprofessionnelle est d'une importance vitale pour cette vision. On compte de nombreux exemples de fournisseurs de solutions de systèmes complets en Europe et au Royaume-Uni, car ces régions sont plus avancées que le Canada sur le plan de la collaboration puisqu'ils travaillent à la normalisation et à l'interopérabilité dans de multiples secteurs. La normalisation permet à l'esprit d'entreprise de s'épanouir tout en permettant de réaliser des économies d'échelle. Le rôle de l'organisateur est essentiel pour faciliter la collaboration, la mise en relation et la sensibilisation des entreprises prêtes à prendre l'initiative.

RREUSE Belgique et REUSE Seattle Partnership mettent en pratique la notion de rassemblement et de facilitation des collaborations afin d'étendre et d'intensifier le réemploi en appuyant le développement de systèmes efficaces pour le réemploi, l'échange de renseignements et la définition de normes.

RREUSE Belgique a défini les facteurs clés de succès pour la mise sur pied d'un réseau de réemploi comme suit :

- Établir des partenariats et travailler en collaboration.
- Assurer une communication stratégique avec les consommateurs et les décideurs politiques.
- Disposer de normes et faire preuve de professionnalisme relativement aux initiatives de réemploi.
- Être résilient et s'adapter aux changements.

REUSE Seattle a mis en place une initiative unique menée par la ville pour soutenir le réemploi dans le secteur de la restauration. En travaillant avec 10 groupes partenaires, la ville a reconnu son rôle dans la création des conditions pour les solutions de réemploi : 1) recruter des partenaires; 2) créer des liens; 3) établir des normes;

4) coordonner les systèmes; 5) offrir des incitations et 6) promouvoir une culture de réemploi. Leur programme est soutenu par une vision de systèmes de réemploi alignés et partagés qui sont accessibles, abordables, évolutifs et interconnectés. Dans la première phase de mise en œuvre, ils aident les grands lieux de musique, de divertissement et de sport de la ville à adopter, dans un premier temps, un système en circuit fermé d’emballages réutilisables pour la nourriture et les boissons à utiliser sur place. Au cours des phases 2 et 3, les exploitants et l’infrastructure nouvellement établis au cours de la phase 1 seront renforcés afin de permettre à de plus petits établissements de participer, puis de mettre en place un système normalisé à l’échelle de la ville pour les emballages réutilisables des aliments et des boissons en l’étendant à tous les quartiers, établissements et campus.

Principaux points à retenir de la séance 4

- Les **entreprises de réemploi de tous les secteurs ont besoin d’être représentées** et d’avoir la possibilité de se réunir pour échanger leurs expériences et apprendre. Il existe plusieurs exemples internationaux de la manière dont le secteur du réemploi est soutenu avec succès. Par l’entremise de réseaux ou d’associations, les entreprises de réemploi apprennent des autres, établissent de nouveaux partenariats et collaborent à plus grande échelle avec des groupes environnementaux, des partenaires municipaux, ainsi qu’avec la communauté des affaires.
- Les réseaux et les organisations canadiennes existantes peuvent jouer un rôle de rassembleur à l’égard de divers thèmes : l’élaboration de normes, les cadres de défense et stratégiques pour le réemploi, l’éducation publique, etc. **De nombreuses organisations au Canada peuvent exploiter leur mandat pour faire avancer le programme de réemploi et collaborer avec les diverses organisations concernées par le réemploi.**
- Un **mécanisme facilitant la collaboration précompétitive est essentiel** pour mettre au point efficacement des solutions et aller au-delà des petites et moyennes entreprises, pour créer des modèles d’infrastructures partagées ou des ressources mises en commun ou encore des partenariats logistiques.
- Les **gouvernements locaux peuvent jouer un rôle important dans la création** de conditions nécessaires à l’établissement réussi d’une entreprise de réemploi dans une région, notamment en rassemblant divers partenaires et dirigeants.

Jour 1 : Conclusions du symposium

Le réemploi est en pleine expansion au Canada et dans le monde et constitue une stratégie clé pour atteindre les objectifs de réduction des déchets de plastique et d'autres objectifs environnementaux. Le symposium a permis de présenter des preuves de collaborations intersectorielles et des possibilités croissantes d'orientation et d'engagement stratégiques. Les entreprises et les collectivités locales ont déjà tiré de nombreuses leçons qui devraient guider les efforts futurs de tous les intervenants. En plus des principales conclusions de chaque séance plénière, les intervenants et les participants ont exprimé leurs points de vue sur les avantages des approches de réemploi au cours des séances plénières et des séances de questions-réponses. Ils ont également mentionné les défis du réemploi et les principales possibilités d'élargir et de renforcer les pratiques en petits groupes. Ces améliorations sont résumées ci-dessous.

Avantages du réemploi

Les initiatives de réemploi sont un moyen unique de favoriser le changement vers la consommation durable et la circularité. Elles ont tendance à s'adapter et à répondre facilement aux besoins et aux circonstances locales, tout en faisant évoluer notre système de consommation et nos modèles commerciaux. Plus particulièrement :

- ✓ Les **produits et systèmes de réemploi présentent d'importants avantages pour l'environnement**, notamment en évitant la production de déchets et en réduisant la charge liée à la gestion des matériaux en fin de vie, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant les divers impacts liés à l'extraction des matières premières, à la fabrication des produits et à leur transport jusqu'au point de vente, etc.
- ✓ Les **programmes de réemploi** entrepris à l'échelle communautaire **peuvent également créer une culture de partage** grâce à des initiatives de réemploi et de réparation, **appuyant ainsi les programmes de réduction de la pauvreté, l'emploi et les objectifs de cohésion sociale des communautés**.
- ✓ Les **entreprises de réemploi peuvent être adaptées aux besoins et aux circonstances locales** et peuvent convenir à divers participants, des entreprises locales aux gouvernements et aux grandes entreprises.

Obstacles à l'expansion des initiatives de réemploi

Le cadre stratégique n'est pas favorable

- Il n'existe aucune politique nationale coordonnée pour soutenir le réemploi – le Canada a une stratégie « zéro déchet de plastique », mais elle se concentre uniquement sur les plastiques. Aucune autre stratégie d'économie circulaire n'inclut le réemploi et n'agit comme un moteur pour les investissements stratégiques ou les initiatives politiques pour le Canada.
- Le cadre stratégique du Canada en matière de déchets est axé sur la responsabilité élargie des producteurs (REP), qui comprend principalement des objectifs de recyclage et le suivi du détournement des déchets. Cependant, le réemploi est inclus dans un programme de REP (pneus), car les pneus sont rechapés dans certaines administrations. Il s'agit donc d'un modèle de REP qui peut inclure le réemploi et qui devrait être examiné de plus près en tant que modèle pour voir comment le réemploi peut être inclus dans d'autres programmes de REP dans les administrations du Canada.
- Il existe une incertitude quant aux normes sanitaires applicables au réemploi dans le secteur des aliments et des boissons. De plus, les exigences sanitaires sont perçues comme un obstacle à l'entrée pour certaines nouvelles initiatives.
- La normalisation des approches de réemploi n'est encore au point dans aucun secteur.

- Les lois sur la concurrence peuvent entraver les discussions entre détaillants concernant les initiatives de réemploi et leur capacité à créer une infrastructure partagée.

Manque de soutien ou de financement pour les projets pilotes ou les initiatives de réemploi

- Les sources de financement existantes ne sont actuellement pas applicables aux entreprises de réemploi. Actuellement, il n’y a aucune source de financement pour les idées simples et avant-gardistes en matière de réemploi, mais uniquement pour les investissements complexes en infrastructures à grande échelle.
- Manque de capacité d’intensification des initiatives de réemploi/logistique/infrastructure lorsque les idées ne sont pas éprouvées, et que les programmes pilotes nécessitent de multiples versions pour être pleinement développés, ce qui demande du temps, des ressources et une collaboration entre tous les acteurs de la chaîne de valeur.
- Le statu quo des grands détaillants, qui ne veulent pas essayer de nouvelles idées, nuit à l’innovation et aux possibilités.
- Le manque de données pour faciliter le développement de l’analyse de rentabilité est un obstacle au réemploi à grande échelle des entreprises.

Besoin de sensibiliser les consommateurs au réemploi

- Il n’y a aucun message de communication national sur le réemploi ou l’évitement des produits ou emballages à usage unique, et il existe une confusion autour de l’utilisation des produits compostables.
- Il n’y a aucun lien avec le programme d’action pour le climat et le réemploi dans la politique gouvernementale.
- L’étiquetage des emballages alimentaires pourrait être un problème pour les emballages réutilisables.
- Les coûts peuvent être plus élevés pour les consommateurs qui choisissent le réemploi dans de nombreux cas, ou peut-être des obstacles technologiques qui mènent à un problème d’inégalité pour les consommateurs qui veulent se permettre le réemploi.
- Il faut tenir compte des contraintes d’accessibilité (comme la commodité).

Éléments stratégiques et possibilités clés nécessaires à l’expansion du réemploi

Que faut-il pour élargir les activités et les pratiques de réemploi et saisir les possibilités?

- Réutiliser la politique pour donner une impulsion au changement (approche descendante à l’échelle nationale, et non ascendante à l’échelle municipale). La politique pourrait inclure une stratégie, une toile de fond réglementaire, complétée par des incitations fiscales.
- Intégration des exigences ou des objectifs de réemploi dans les règlements et les programmes de gestion des déchets existants (p. ex., les règlements sur la REP).
- Examen de nouveaux règlements pour exiger la réparabilité et la durabilité (plus longue durée de vie) des produits.
- Les grandes entreprises doivent être ouvertes à de nouveaux partenariats avec des entreprises de réemploi, à l’installation de stations de recharge dans leurs locaux et à de nouvelles idées pour partager les risques avec les petites entreprises qui tentent d’innover dans ce domaine.
- Collaboration à l’échelle sectorielle dans des groupes de travail pour chaque secteur, mis sur pied par le gouvernement pour aborder les prochaines étapes qui sont les plus réalisables dans chaque secteur. Les groupes de travail pourraient inclure des partenariats universitaires et des administrations municipales, ainsi que des organismes provinciaux de réglementation du recyclage.

Détaillants et fabricants de produits

Soutien aux politiques et aux programmes requis

- Explorer les mécanismes permettant d'intégrer le réemploi aux systèmes de REP existants avec les organismes de réglementation gouvernementaux afin d'inciter les entreprises à donner la priorité au réemploi plutôt qu'au recyclage, d'encourager le réemploi et de réduire le risque de nouveaux investissements dans le réemploi.
- Explorer les possibilités d'utiliser les systèmes de recyclage en bordure de rue existants pour inclure les produits réutilisables afin de faciliter l'utilisation pour les consommateurs, dans chaque province.
- Élaborer une politique nationale de réemploi qui permette une discussion entre l'industrie et la chaîne de valeur sur le réemploi partout au pays afin qu'elle puisse être mise en œuvre de façon descendante.
- Offrir des conseils de santé publique sur la sécurité ou les normes pour aider à surmonter les obstacles perçus en matière de sécurité.
- Mettre en place des incitations financières pour que les entreprises adoptent des programmes de réemploi dans leurs activités ou adoptent des systèmes de logistique inverse (p. ex., des crédits d'impôt ou d'autres incitations financières pour susciter l'intérêt et faire en sorte que les grands détaillants et les fabricants de produits répondent aux besoins des innovateurs).
- Offrir des rabais aux consommateurs et aux entreprises afin d'adopter des modèles de réemploi.
- Envisager de soutenir la collecte de renseignements et les études de faisabilité :
 - Phase 1 : Collecte de renseignements – données pour les études de faisabilité afin d'évaluer l'analyse de rentabilité du réemploi.
 - Phase 2 : Projets pilotes de réemploi dans différents secteurs.
 - Phase 3 : Mettre à l'essai et élargir l'extensibilité des projets.
 - Phase 4 : Collaboration – réunir les producteurs pour des projets pilotes à l'échelle.
 - Phase 5 : Rapports sur le rendement des projets pilotes.
 - Phase 6 : Formulation de recommandations.

Mesures prioritaires

- Le B2B a été désigné comme le sous-secteur le plus facile à aborder en premier, avec de nombreuses possibilités de « gains rapides », comme le remplacement des emballages rétractables sur les palettes par des harnais de palettes.
- Établir une plateforme technologique commune pour les entreprises de réemploi similaires (une plateforme pour tous les restaurants fonctionne bien, par exemple la plateforme « skip the dishes ») ayant des règles et des normes communes pour les sous-secteurs du réemploi tels que les emballages réutilisables des plats à emporter.
- Des systèmes de suivi des actifs partagés et élaborés conjointement permettraient de rationaliser les ressources initiales de nombreuses entreprises de réemploi.
- Des études de base pour l'évaluation de la faisabilité par secteur seraient utiles (voir les études de faisabilité par étapes et les tests mentionnés dans la section immédiatement ci-dessus) pour susciter la confiance des consommateurs.
- Envisager de changer la terminologie des « consommateurs » pour une autre dans toutes les politiques et tous les programmes de réemploi à l'avenir.

Collaboration prioritaire

- Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec les gouvernements provinciaux ainsi qu'avec le Pacte canadien sur les plastiques (PCP) afin de s'assurer que tous les membres de la chaîne de valeur se sentent obligés d'être à la table avec le gouvernement et que le PCP puisse agir comme une voix unique pour tous

les membres.

- Les acteurs de la chaîne d’approvisionnement et de la logistique dans la chaîne de valeur d’un secteur donné doivent collaborer et soutenir de nouvelles initiatives, notamment les associations d’emballage, afin de développer des emballages normalisés.
- Les associations industrielles et les associations de responsabilité des producteurs doivent collaborer sur le réemploi et déterminer avec les gouvernements provinciaux la façon dont les programmes de REP peuvent inclure le réemploi.
- Du point de vue de l’industrie, il est très important que Santé Canada participe de manière proactive pour aborder les risques perçus et établir des directives ou des normes.

Organisations non gouvernementales et de défense des intérêts

Soutien aux politiques et aux programmes requis

- Stratégie de développement économique ou stratégie d’économie circulaire pour le réemploi intégrée à une feuille de route nationale d’économie circulaire qui comprend des objectifs de réemploi intégrée pour de nombreux secteurs d’activité, et pas seulement les emballages. De nombreux secteurs d’activité doivent participer à l’élaboration de la feuille de route et des objectifs de réemploi, éventuellement par l’entremise de groupes de travail sectoriels. Les grands détaillants doivent être inclus.
- Offrir des conseils de santé publique sur la sécurité ou les normes pour aider à surmonter les obstacles perçus en matière de sécurité.
- Les politiques d’achat du gouvernement devraient être plus circulaires afin de donner la priorité au réemploi (mobilier, technologies de l’information, équipements, etc.)
- Des subventions ou des prêts pour les jeunes entreprises dans le domaine du réemploi, un fonds d’innovation pour combler les lacunes importantes en matière de programmes et d’infrastructures (p. ex., la transition de fonds existants tels que le Fonds municipal vert pour inclure les entreprises de réemploi).
- Aider les petites et moyennes entreprises (PME) à mettre au point une méthodologie de suivi des études de base et communiquer les différences entre le réemploi et le statu quo (p. ex., les objectifs de réduction des gaz à effet de serre, l’inclusion du carbone intégré dans les produits manufacturés) pour aider à communiquer l’analyse de rentabilité concernant la façon dont le réemploi est plus bénéfique.
- Outils économiques pour soutenir l’adoption de nouveaux programmes (incitations telles que des crédits d’impôt pour réduire les risques associés aux nouvelles entreprises ou aux collaborations ayant une idée de réemploi).

Mesures prioritaires

- Campagne nationale de sensibilisation visant à informer les consommateurs de l’intérêt de participer à des initiatives de réemploi.
- Relever les lacunes en matière d’innovation pour le réemploi dans de nombreux secteurs afin d’aider à établir l’ordre de priorité des domaines de besoin (p. ex., des études pour cerner les meilleures possibilités avec des données pour démontrer le bien-fondé) et offrir des conseils sur la façon d’aller au-delà des projets pilotes.
- Voici les secteurs clés pour le soutien des projets pilotes :
 - Construction : conception de projets pilotes de déconstruction, de relocalisation et de désassemblage.
 - Textiles : entreprises de réemploi de produits en tant que service (PaaS) (il y a encore beaucoup de place pour l’expansion, car les textiles représentent une part importante du flux de déchets).
 - Projet pilote de réemploi d’un centre commercial de détail fondé sur des exemples européens.

Collaboration prioritaire

- La Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement fédéral doivent collaborer à l'élaboration d'un cadre de financement du réemploi. Le Fonds municipal vert actuel est consacré aux investissements en capital ou aux programmes des infrastructures de gestion des déchets et de recyclage.
- Tables de travail sectorielles (municipalités, organisations non gouvernementales, entreprises, etc.) pour évaluer les possibilités de gestion commune des ressources afin de permettre les activités et les pratiques de réemploi.
- Établir un réseau officiel de réemploi au Canada qui soit multilatéral.

Innovateurs

Soutien aux politiques et aux programmes requis

- Besoin d'une définition commune du réemploi dans toute politique ou stratégie élaborée. Elle devrait inclure une terminologie telle que : valeur circulaire élevée, intersectoriel, durabilité par rapport à l'usage unique.
- Intégrer le réemploi dans le cadre réglementaire des déchets et de la REP, y compris des redevances échelonnées telles que des redevances réduites pour les emballages collectés et réutilisés, des redevances plus élevées pour les emballages recyclés. Explorer les mérites de l'harmonisation des objectifs de réemploi à ceux de l'UE pour les règlements sur les emballages.
- Santé Canada doit faire preuve de clarté pour traiter les questions de santé et de sécurité sur une base sectorielle et non pas selon une approche produit par produit, afin de réduire le profil de risque pour les nouvelles entreprises.
- Des partenariats de collaboration avec les grands détaillants pour essayer des systèmes de réemploi et des produits sans déchets.
- Soutien aux approches de partage collaboratif pour les infrastructures de réemploi pour l'incubation de nouvelles idées : pour le lavage et le transport afin de soutenir la conception de produits circulaires et l'innovation en amont.
- Envisager des crédits d'impôt pour les entreprises qui investissent dans les réparations plutôt que dans les infrastructures d'équipement.
- Envisager l'étiquetage de l'impact environnemental des produits; normes nationales, incluant le réemploi.
- Soutien du gouvernement aux infrastructures de réemploi partagées pour l'incubation de nouvelles idées : espace des inventeurs, réparations, lavage, transport pour soutenir la conception de produits circulaires et l'innovation en amont. Souvent, les entreprises de réemploi dans des sous-secteurs similaires ont des besoins similaires en matière d'infrastructure.
- Des renseignements et des données, des bases de données d'évaluation du cycle de vie et l'accès à des études de faisabilité pour différents secteurs afin de comparer et de contraster les idées commerciales de réemploi et de soutenir le dossier commercial. Ces renseignements peuvent être utilisés pour établir des partenariats avec des détaillants plus importants afin de démontrer la viabilité de l'idée.
- Des programmes de financement à mettre en place parallèlement à l'investissement privé pour les PME pour les innovateurs, et des incitations pour les consommateurs à participer à la sélection de produits ou de services réutilisables.
- Approche centrée sur la communauté, spécifiquement pour que les communautés adoptent des produits circulaires à l'échelle communautaire, établissent des liens avec les fournisseurs de services de déchets, rationalisent les programmes.

Mesures prioritaires

- L'interdiction fédérale des plastiques à usage unique devant être mise en œuvre très prochainement, il est possible de lancer une campagne de sensibilisation des consommateurs présentant des messages appropriés

afin de faire des produits réutilisables une priorité pour remplacer les articles interdits et les avantages potentiels de réduction des gaz à effet de serre associés au réemploi. Voici le message suggéré : le Canada n'atteindra pas les objectifs de carboneutralité sans le réemploi dans de multiples secteurs.

- Le soutien aux projets pilotes locaux et la collaboration des essais communautaires avec les grands détaillants permettent de multiples itérations pour tirer des leçons et corriger le tir des nouvelles idées.
- L'adoption de méthodologies d'évaluation du cycle de vie pour le réemploi qui incluent les objectifs climatiques et les autres impacts environnementaux, les avantages économiques et les avantages sociaux.
- Des mesures fiscales telles que des incitations fiscales pour soutenir les choix et les programmes de réemploi permettront de garantir l'équité. Par exemple, supprimer la taxe sur les produits et services sur les achats de réemploi.

Collaboration prioritaire

- Obtenir la collaboration et le soutien des grands détaillants pour mettre en place des espaces de vente dédiés au vrac, aux systèmes de préremplissage et aux produits sans déchets.
- Des entreprises similaires dans des sous-secteurs connexes pourraient partager des infrastructures pour optimiser les processus et incuber de nouvelles idées : espace des inventeurs, réparations, lavage, transport, conception de produits circulaires et innovation en amont.
- Organiser un concours et sélectionner la meilleure « ville du réemploi » pour le Canada afin de la présenter comme un modèle pilote, et stimuler l'investissement et la reproduction.
- La collaboration par proximité géographique est importante pour améliorer la commodité pour les consommateurs et l'efficacité des réseaux, des infrastructures partagées et des programmes.
- Explorer les possibilités pour les communautés rurales et éloignées de créer des initiatives de réparation et de réemploi.
- Les partenariats entre les municipalités et les entreprises de réemploi à l'échelle locale sont importants.

Organismes gouvernementaux

Soutien aux politiques et aux programmes requis

- La législation ou les règlements nationaux qui attirent l'attention sur l'importance du réemploi, comme la nouvelle loi anti-déchets de la France qui exige que les produits soient réparables et que des produits réutilisables soient fournis à tous les établissements de restauration sur place.
- Conseils sur les marchés publics circulaires à l'intention des organisations gouvernementales fédérales, provinciales, territoriales et municipales ou régionales.
- Le gouvernement fédéral doit aider les municipalités en leur offrant des conseils sur les normes, les paramètres, les indicateurs de réemploi, etc. afin de soutenir l'élaboration d'initiatives de réemploi cohérentes dans l'ensemble du Canada, en particulier pour le sous-secteur des plats à emporter des restaurants.
- Groupes de travail chargés d'élaborer des stratégies et des feuilles de route pour différents secteurs.
- La collecte de données de Statistique Canada doit inclure des données sur le réemploi et la réparation, et pas seulement sur le recyclage et les déchets.
- Des conseils sur les indicateurs, les normes et les mesures pour le réemploi et pas seulement le détournement de l'élimination.

Mesures prioritaires

- Le message de communication est important – il doit être clair que le réemploi est la priorité et non le compostage (qui est toujours à usage unique), le grand public ne peut pas dire ce qui est compostable et ce qui ne l'est pas, et la capacité de ce qui est compostable et ce qui ne l'est pas diffère entre chaque installation

de compostage dans l'ensemble du pays.

- Les marchés publics sont un « fruit à portée de main » pour la circularité afin d'exiger des produits réutilisables (p. ex., le contrat de location du Waterfront de Toronto est un exemple à suivre).
- Des pôles d'innovation et des incubateurs pour soutenir la collaboration de nouvelles entreprises à l'échelle locale dans les secteurs du réemploi.

Collaboration prioritaire

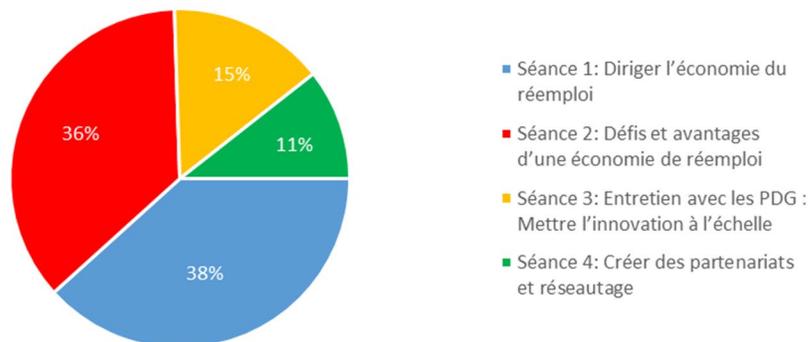
- L'importance de réunir les acteurs multisectoriels sur le réemploi sur une base annuelle (envisager d'organiser ce symposium sur le réemploi chaque année) avec un aspect de salon professionnel.
- Créer ou soutenir divers forums entre le symposium annuel sur une base sectorielle pour soutenir les initiatives et les programmes (p. ex., webinaires?).
- La collaboration entre les municipalités et les organisations non gouvernementales sur les projets pilotes est importante.
- Les gouvernements municipaux ont également besoin de plus de contrôle sur ce qui peut se passer sur les propriétés partagées avec d'autres organisations gouvernementales, comme le gouvernement fédéral sur les propriétés riveraines par exemple.
- À l'échelle municipale, le partenariat avec le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) est important, car il nécessite une collaboration entre les services de réglementation, la main-d'œuvre, les compétences et les métiers pour la déconstruction plutôt que la démolition, l'entreposage des matériaux de CRD, l'industrie de la construction pour définir les besoins concernant la destination des matériaux, ainsi que les propriétaires et les promoteurs immobiliers.

Résultats de l'enquête après l'événement

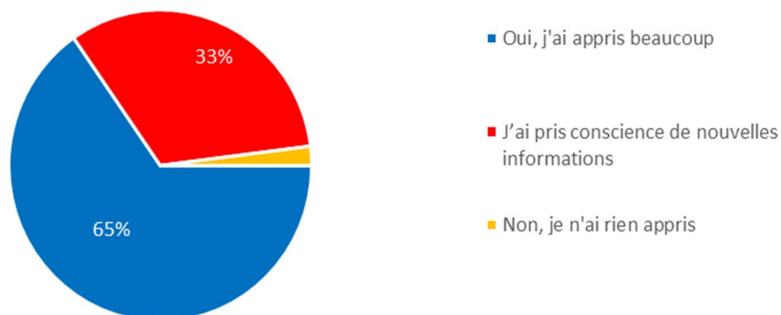
Après le symposium sur le réemploi et le dialogue sur les politiques, une enquête après l'événement a été envoyée par courriel aux 400 personnes inscrites (y compris les participants en personne et par diffusion en direct). Les résultats de 50 réponses sont présentés ci-dessous.

Les réponses aux questions de l'enquête montrent que les deux premières séances de la journée ont été considérées comme les plus utiles et les plus instructives des quatre séances, et que la grande majorité des répondants ont appris de nouveaux renseignements (65 % des répondants ont appris « beaucoup » de nouveaux renseignements, et 33 % ont appris « quelques » nouveaux renseignements). La question 3 (au verso) montre que près de 92 % des répondants ont appris de nouveaux renseignements sur ce qui se passe en Europe et aux États-Unis, ce qui confirme la valeur de l'aspect international de l'événement. La quatrième question demandait si ce type d'événement répondait à un besoin au Canada de discuter des initiatives et des défis du réemploi, et la réponse écrasante de 88 % des répondants à l'enquête était qu'il répondait au besoin que ce dialogue ait lieu.

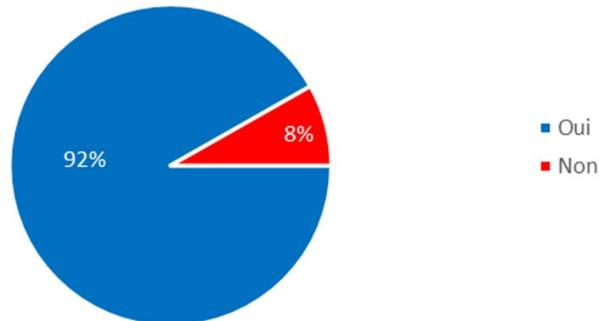
1. Laquelle des séances avez-vous trouvé la plus utile ?



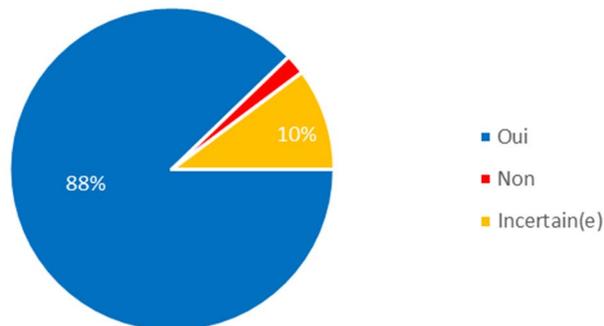
2. Avez-vous appris comment le réemploi progresse dans de nouveaux secteurs que vous ignoriez ?



3. Avez-vous appris de nouvelles choses sur la mise en place des procédés de réemploi en Europe et aux États-Unis?



4. Croyez-vous qu'il y avait un besoin de discuter les approches et défis de réemploi dans le contexte Canadien?



Marche à suivre : prochaines étapes des participants

Les participants ont également été invités à donner leur avis sur la voie à suivre, avec une dernière question : *Quelles sont les prochaines étapes que vous aimeriez voir pour faire avancer la discussion sur le réemploi au Canada?* Les réponses ont été consolidées et bien alignées aux résultats du dialogue. Voici les principaux thèmes émergeant :

Une politique nationale sur le réemploi doit être mise en place :

- Il faut mettre en place une politique nationale sur l'économie circulaire qui inclut le réemploi, ainsi que des objectifs et des indicateurs pour faciliter le suivi et la surveillance des progrès à l'échelle locale et nationale.
- L'Europe est sur la bonne voie et nous pouvons adapter un grand nombre de ses stratégies, notamment en commençant en amont, comme créer des politiques systémiques au niveau de la production, de la

distribution et de la consommation; mettre l'accent sur la prévention plutôt qu'à la gestion ou au traitement des déchets; élaborer des politiques fédérales qui orienteront les entreprises vers le réemploi et l'économie circulaire.

- L'intégration du réemploi dans la REP est également importante, mais la politique globale doit être plus stratégique, élaborée et mise en œuvre à l'échelle nationale, puis appliquée par d'autres organisations gouvernementales par l'entremise d'une stratégie, d'une politique et de règlements sur la REP.

Une approche multisectorielle et une collaboration sont essentielles pour progresser :

- Les décideurs politiques et l'industrie doivent collaborer, en incluant tous les aspects de la chaîne de valeur (les fabricants et les détaillants en épicerie doivent être mobilisés).
- L'industrie de la restauration a été le premier secteur à se lancer dans le réemploi, mais d'autres secteurs, comme celui des soins de santé, devraient également être prioritaires pour explorer les possibilités d'incorporer des produits réutilisables tels que les équipements de protection individuelle (EPI) pour le contrôle des infections. La pandémie a considérablement augmenté l'utilisation des EPI jetables dans le monde entier.
- Le B2B est le fruit à portée de main présentant le plus de possibilités, il devrait être la cible principale dans une première phase d'exécution des stratégies de réemploi.
- Il serait important que des organisations comme Restaurants Canada ou les grands détaillants soient davantage représentés dans les discussions sur les événements futurs. Ce sont les secteurs qui ont des relations directes avec les consommateurs et qui peuvent aider à créer des programmes évolutifs qui répondent aux besoins des consommateurs en matière de commodité et de coûts. Sans engagement, il est difficile d'obtenir l'adoption du grand public.

Le dialogue sur le réemploi entre les parties prenantes doit se poursuivre :

- De nombreuses suggestions ont été faites pour que **ce symposium devienne un événement annuel** et qu'il fasse intervenir davantage d'orateurs d'Europe et des États-Unis, et éventuellement d'autres pays, car ils sont plus avancés que le Canada en matière de réemploi. Les prochains événements devraient être plus multisectoriels.
- Des **collaborations intersectorielles sont nécessaires pour poursuivre l'élaboration de stratégies** et partager les ressources, les infrastructures et les projets pilotes.
- On propose que les groupes de travail sectoriels fassent avancer les idées générées lors du dialogue général sur les politiques qui pourrait se poursuivre tout au long de l'année.
- Les prochains événements devraient être plus larges, multimatériaux et multisectoriels. Le « **droit de réparer** » **les produits** ne faisait pas partie de cet événement et **devrait être un sujet inclus dans les prochains événements sur le réemploi**.
- Les participants ont demandé des moyens de continuer à s'investir et à échanger facilement des renseignements, comme un canal social dédié au réemploi.

Les données sont nécessaires pour soutenir l'élaboration d'analyses de rentabilité, d'études de faisabilité et pour suivre les progrès :

- Il est essentiel de discuter des normes de réemploi avec des données réelles pour s'assurer que les initiatives ou les produits de réemploi ont des impacts positifs identifiables sur l'environnement, la santé et l'économie qui peuvent être clairement communiqués comme étant supérieurs aux solutions de rechange.

- L'analyse du cycle de vie doit également inclure des renseignements sur l'évaluation du cycle de vie complet et ne pas se contenter d'éviter la production de déchets en fin de vie (p. ex., prendre en compte l'énergie, les réductions de GES, l'eau et les autres impacts de la fabrication en amont des produits de substitution).

Des mécanismes de financement et de soutien variés sont nécessaires pour soutenir l'innovation, les projets pilotes et les nouvelles initiatives de réemploi :

- Soutien à la croissance des entreprises de réemploi existantes, ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles initiatives de réemploi (qui ne sont pas des entreprises).
- Le soutien financier de tous les niveaux de gouvernement serait le bienvenu, et l'idéal serait que les municipalités soient des partenaires de mise en œuvre.



Programme

- 8 h – 8 h 45 Inscription et déjeuner continental
- 8 h 45 – 9 h Mot d'ouverture
- Ambassadrice M^{me} Melita Gabrič, Délégation de l'Union européenne au Canada
- M^{me} Julie Dabrusin, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique

9 h **SÉANCE 1 : Diriger l'économie du réemploi**

Modérateur : Ryan Parmenter, Environnement et Changement climatique Canada

Forum économique mondial, PAMP	Christian Kaufholz
ReLoop Europe	Clarissa Morawski
Upstream, États-Unis	Marcel Howard
Initiative « Share, Reuse, Repair », Canada	Rosemary Cooper

Période de questions et réponses

- 10 h 15 Pause santé et rafraîchissement

10 h 30 **SÉANCE 2 : Défis et avantages d'une économie de réemploi**

Modératrice : Christina Seidel, Recycling Council of Alberta

Ville de Toronto	Annette Synowiec
Ville de Banff	Carla Bitz Hyon
Tradle (C.-B.)	Blyth Gill
Apical — Ethical Cannabis Collective	Mika Unterman

Période de questions et réponses

- 12 h Déjeuner-buffet et réseautage

13 h SÉANCE 3 : Entretien avec les PDG : Mettre l'innovation à l'échelle

Modérateur : Andrew Macdonald, PAC Global

Reusables (C.-B.)	Jason Hawkins
MUUSE (Ontario) Friendlier (Ontario)	Scott Morrison
La Vague (Québec)	Jacquie Hutchings
<i>Période de questions et réponses</i>	Aurore Courtieux-Boinot
Quil Packaging (Ontario)	Mehwish Panjwani
Station Lave-Glace (Québec)	Pierre Néron
Ecoborne (Québec)	Eric Golding et Simon Turcotte
Drinkfill (C.-B.)	Andy Chou
<i>Période de questions et réponses</i>	

14 h 45 Pause santé et rafraîchissement

15 h SÉANCE EN PETITS GROUPES : Comment faire progresser le réemploi au Canada

Discussions en petits groupes sur la manière de faire progresser le réemploi au Canada

16 h SÉANCE 4 : Créer des partenariats et rejoindre des réseaux

Modératrice : Jo-Anne St. Godard, Circular Innovation Council

RREUSE, BELGIQUE	Oscar Planells
REUSE Seattle Partnership, USA	McKenna Morrigan
Projet pilote sur l'innovation pour le réemploi – Pacte canadien du plastique	Paul Shorthouse
PAC Global	Andrew Macdonald

16 h 50 Mot de la fin
Projet de l'UE et d'Environnement et Changement climatique Canada

Dialogue sur les politiques de réemploi

1^{er} décembre 2022,
Toronto, Ontario, Canada

Objectif : Échanger des connaissances sur les possibilités pour les entreprises et les pratiques de réemploi au Canada, trouver les solutions pour surmonter les obstacles à leur avancement et les étapes pour des mesures et des collaborations stratégiques multisectorielles.

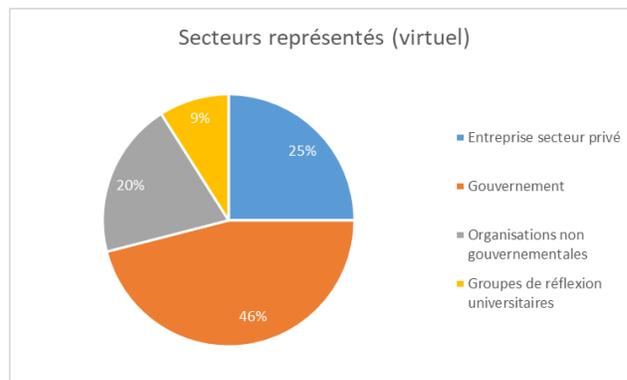
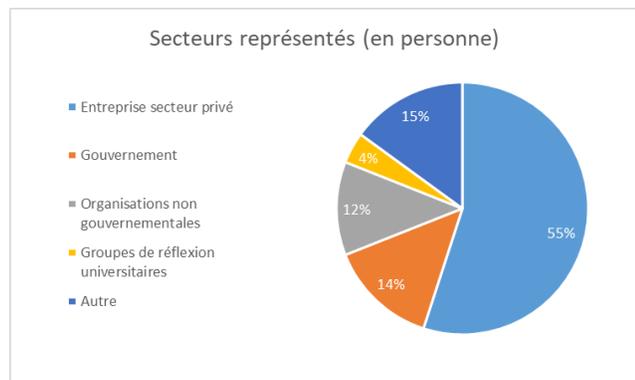
Participants : 35 intervenants de divers secteurs et régions jouant un rôle dans le réemploi, notamment des PME, des détaillants, des organisations de défense et des représentants du gouvernement.

Programme

- 8 h 45 Ouverture : Environnement et Changement climatique Canada et animateur
- Contexte et objectifs de la réunion
 - Faits saillants des présentations et des discussions du symposium
- 9 h Partie 1 : Explorer les défis et les possibilités pour élargir le réemploi
- Petits groupes pour cerner les enjeux et en discuter :
- Les possibilités de faire progresser le réemploi dans divers secteurs ou catégories de biens et services
 - Les obstacles ou les défis à l’expansion des entreprises, des services et des activités de réemploi
 - Comment peut-on les surmonter?
 - Quelles sont les lacunes en matière de connaissances et d’infrastructures associées à chaque possibilité?
- 10 h 15 **Pause-santé et rafraîchissements**
- 10 h 30 Partie 2 : Marche à suivre – mesures et collaborations
- Quelles mesures ou politiques précises pourraient aider à réaliser certaines des possibilités mentionnées précédemment pour soutenir l’avancement du réemploi au Canada?
 - Pouvons-nous recenser les mesures ayant un impact potentiel élevé et des résultats rapides?
 - Y a-t-il des groupes ou des secteurs particuliers qui devraient collaborer pour faire avancer certaines des possibilités mentionnées? Dans l’affirmative, lesquelles et de quelle manière?
- 11 h 55 Clôture : Environnement et Changement climatique Canada et le projet UE-Canada

Profil des participants

Le symposium a bénéficié de la participation active, en personne et virtuelle, de nombreux secteurs divers, principalement du Canada. Pour protéger la vie privée, nous divulguons ce profil et l'affiliation des participants.



Aduro Clean Technologies
 Alberta Beverage Recycling Corporation
 Alberta Plastics Recycling Association
 Apical
 Ministère de l'Environnement de la C.-B.
 Bimbo Canada
 Bunzl Canada
 Pacte canadien sur les plastiques
 Association canadienne des boissons
 Association canadienne pour le recyclage des contenants de boissons
 Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
 Société Canadian Tire Limitée
 CASE
 Circular Innovation Council
 Circular Materials
 Ville de Guelph
 Ville de Toronto
 Cleanfarms
 Clear Strategy
 Clorox Canada
 Coca-Cola Canada
 Cristal innovation
 Cupko Canada
 DABE
 Association des transformateurs laitiers du Canada
 Danone
 Deciem
 Deloitte
 Delta Management Group/Clean 50
 Dillon Groupe Conseil Limitée
 Dream Zero
 Drinkfill
 Éco Entreprises Québec
 Ecoskwela

Enviro Containers and Recycling
 Environnement et Changement climatique Canada
 Environmental Defence
 Envirotech
 Équiterre
 Projet de l'UE/EPRD Ltd.
 Délégation de l'UE au Canada
 Eunomia Research & Consulting
 EY
 Federated Cooperatives Limited
 Fédération canadienne des municipalités
 Food, Health & Consumer Products of Canada
 Friendlier
 General Mills Inc
 Giroux Environmental Consulting
 Santé Canada
 Ice River Sustainable Solutions
 Innovation, Sciences et Développement économique Canada
 Inwit
 KDP Canada
 Kelleher Environmental
 La vague
 Liaqat Corp Ltd
 Libre Média
 Llenar
 Loblaw
 Loop
 Merlin Plastics
 Metro Vancouver
 Mind Your Plastic
 Molok Amérique du Nord
 Muuse
 Nestlé Canada Inc.
 NoSUP Canada

NOVA Chemicals
 Novozymes Canada
 Oceana
 Société ontarienne du cannabis
 PAC Global
 Packt
 Secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique
 Planet in Focus
 Policy Integrity Inc
 Polytainers
 PureSphera
 Partenaires de Quantum Lifecycle
 QUIL
 Rawlings Fish
 Reckitt Benckiser Canada
 Recycling Council of Alberta
 Recycling Council of BC
 Région de Peel
 ReLoop Europe
 Conseil canadien du commerce de détail
 Reusable
 RIS
 RREUSE Belgique
 Scout environmental
 Seattle
 Initiative « Share, Reuse, Repair »
 ShareWares
 Suppli
 Terracycle
 La Baie
 The Beer Store et Brewers Distributor Ltd
 The Natural Step Canada
 Armée du Salut Canada
 Tim Hortons

